

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARM

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 370/2022

AUX ETABLISSEMENTS BAHEYKE

Après avoir reçu le contrat du marché n° 006/CGPLP/BUDGET/2018, conclu avec le Ministère du Budget, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent quarante-cinq mille huit cent trente-deux, septante-six centimes (USD 145 832,76) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille vingt, quatre-vingt-trois centimes (USD 1 020,83).

Fait à Kinshasa, le 06/12/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i